



FICHE PROGRAMME

Bilan de Compétences

Objectif de la prestation

Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Public visé / Prérequis

Toute personne active souhaitant faire le point sur sa carrière (salarié du privé, fonctionnaire, indépendant, demandeur d'emploi).

Aucun prérequis n'est exigé. Un entretien préalable est systématiquement proposé.

Durée et modalités

Le bilan comprend 24 heures d'accompagnement réparties sur 6 à 12 semaines selon le rythme du bénéficiaire.

Déroulement du bilan de compétences

Le bilan est structuré en trois phases obligatoires

Phase préliminaire

- Analyse de la demande, clarification des attentes
- Présentation du cadre, du déroulé et des engagements mutuels
- Validation de l'entrée en bilan

Phase d'investigation

- Analyse du parcours professionnel et personnel
- Identification des compétences transférables et motivations
- Réalisation de tests (personnalité, intérêts), carnet d'exploration
- Croisement des éléments pour faire émerger des pistes réalistes

Phase de conclusion

- Élaboration du projet professionnel ou de formation
- Rédaction et validation du document de synthèse
- Définition d'un plan d'action réaliste
- Bilan de clôture et perspectives concrètes à court/moyen terme

Sylvain Leroy EI -32 boulevard Ampère, 83700 Saint-Raphaël - SIREN : 977 679 190

contact@slrconsulting.fr – 06 69 13 42 36

Mise à jour juillet 2025



Délais d'accès

Le bilan peut débuter dans un délai de 15 jours après la demande, sous réserve de validation du financement.

Tarif

2220 € TTC – Finançable via le CPF, par l'employeur ou en financement personnel.

Méthodes mobilisées

Entretiens individualisés, tests d'intérêts et de personnalité, questionnaires, carnet d'exploration personnelle, outils d'auto-évaluation.

Modalités d'évaluation

Nous évaluons les attentes du bénéficiaire en début de bilan et à l'issue de la prestation afin de mesurer l'évolution. Un questionnaire de satisfaction est remis en fin de parcours. Les résultats des bilans précédents sont disponibles sur demande.

Le document de synthèse est co-construit d'un document de synthèse validé par le bénéficiaire. Échanges réguliers sur l'évolution du projet. Suivi à 6 mois.

Accessibilité personnes en situation de handicap

Le référent handicap désigné est Sylvain Leroy. Des aménagements sont possibles en fonction des besoins. Une fiche d'accessibilité est disponible sur demande.

Lieu de réalisation

Les entretiens ont lieu en visioconférence ou dans un lieu à déterminer ensemble à Saint-Raphaël ou alentours, dans un espace garantissant la confidentialité des échanges.

Mentions légales

Bilan conforme aux articles L6313-1, L6313-10 et R6313-4 à R6313-8 du Code du travail. Éligible au CPF (articles L6323-6 à L6323-17).

SIREN : 977 679 190